

Établissement d'enseignement supérieur privé habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur et reconnu par l'État.

DOSSIER DE CANDIDATURE

CONCOURS 2019 ADMISSION EN 3^{ème} ANNÉE

FORMATION SOUS STATUT D'ETUDIANT et/ou FORMATION PAR APPRENTISSAGE
(vous pouvez présenter votre candidature aux 2 formations en cochant les 2 cases)

Mme M.

Prénoms :

Nom :

Date et lieu de naissance : / / à

Nationalité :

Adresse où doivent être envoyés la convocation pour l'entretien et les résultats (voir dates en page 4) :

.....
.....

Code Postal : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail (pour l'envoi des convocations et des résultats, merci d'écrire lisiblement) :

Intitulé du diplôme et de sa spécialité

vous permettant de concourir pour l'admission dans l'année requise ci-dessus
(Exemples : BTS TP, DUT Génie Civil, Conducteur de Travaux ESTP...)

.....

Année d'obtention (2018 pour les candidats y postulant cette année) :

Établissement :

Ville :

Département ou pays :

Ce dossier doit être réceptionné COMPLET dans les locaux de l'École AVANT le **18 mars 2019**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

ESITC Paris – 79 avenue Aristide Briand – 94110 ARCUEIL

Tel.: 01 81 80 15 15 - www.esitc-paris.fr

**Études ou activités professionnelles
effectuées au cours des 5 dernières années**

CV				
Années	Études			Activités extra-scolaires, professionnelles ou non (à temps complet ou partiel, stages ou activités diverses, Classe Établissement ou Entreprise rémunérés ou non)
	Classe	Établissement ou Entreprise	Diplôme obtenu et s'il y a lieu spécialité et mention	
2014 - 2015				
2015 - 2016				
2016 - 2017				
2017 - 2018				
2018 - 2019			Diplôme envisagé (si pas encore obtenu)	
Année 2018 - 2019		Informations scolaires complémentaires (non mentionnées sur les bulletins joints), concernant la dernière ou l'avant-dernière année de votre scolarité, que vous aimeriez porter à la connaissance des membres du Jury :		

Autres renseignements

En complément à la lettre de motivation et aux bulletins scolaires qui font partie du dossier de concours (voir liste page 4), nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire suivant :

Sport

Faites-vous du sport ? Oui Non

Si oui, le ou lesquels ?

.....

.....

Activités extra-scolaires

Souhaiteriez-vous être responsable d'activités extra-scolaires liées à l'École

dans le domaine sportif ou autre ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

Avez-vous déjà organisé des activités ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

Avez-vous déjà effectué des séjours à l'étranger ? Oui Non

Si oui, lieux, durées, objets. Qu'en avez-vous retiré ?

.....

.....

.....

Comment occupez-vous vos temps libres ?

.....

.....

Comment avez-vous connu l'ESITC Paris ?

.....

Je soussigné(e), (Prénom NOM)

M'engage sur l'honneur :

- à respecter les décisions du Jury d'admission qui sont sans appel,

- en cas d'admission, à retourner - dans les délais prescrits - ma demande d'inscription à l'École ou à faire connaître par écrit ma renonciation,

déclare avoir pris connaissance des dispositions ainsi que des modalités d'organisation du concours mentionnées en page 4 du présent document, et certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier.

À, le

Signature :

Concours 2019

3ème année formation

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

1. une lettre de motivation manuscrite,
2. un curriculum vitae,
3. la photocopie du relevé des notes obtenues aux épreuves du baccalauréat,
4. les photocopies de tous les bulletins scolaires des années suivies dans l'enseignement supérieur,
- 5.

- pour la formation sous statut d'étudiant : un chèque de 70 €
- pour la formation par apprentissage : un chèque de 90 €
- pour les 2 formations : un chèque de 120 €

à l'ordre de l'ESITC Paris pour couvrir les frais de concours (ce versement ne pourra faire l'objet d'un remboursement),

NE JAMAIS JOINDRE LES ORIGINAUX
LES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER N'ÉTANT JAMAIS RESTITUÉES

Diplômes requis : diplômes Bac+2 minimum en Génie Civil (BTS Bâtiment ou TP, DUT Génie Civil, Conducteurs de Travaux ESTP).

Organisation du concours pour la formation sous statut d'étudiant :

Le concours comprend deux étapes :

- L'évaluation du dossier (phase d'admissibilité),
- Un entretien avec un Jury

Organisation du concours pour la formation par apprentissage :

Le concours comprend deux étapes :

- L'évaluation du dossier (phase d'admissibilité),
- Un entretien avec un Jury + deux épreuves écrites (1 heure 15 en Résistance des Matériaux sur le programme bac + 2 et 1 heure en Français) ayant lieu le même jour (phase d'admission).

L'ensemble de ces évaluations entrent dans le classement général des candidats.

Le dossier doit être réceptionné complet par l'École avant le 18 mars 2019

Il sera évalué par un Jury propre à l'ESITC Paris

Les candidats dont le dossier a été retenu par le Jury sont déclarés admissibles et convoqués par courrier aux épreuves de la phase d'admission.

Ces épreuves sont obligatoires pour la sélection. Elles se déroulent dans les locaux de l'ESITC Paris.

Les candidats non retenus recevront une notification leur indiquant leur situation de non admissibles.

Chaque Jury d'entretien est composé des Directeurs de l'École et de professeurs et de responsables d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

À l'issue des entretiens, le Jury du concours arrête le classement définitif des candidats admis, inscrits en liste complémentaire ou refusés.

Chaque candidat déclaré admis reçoit un courrier lui précisant la marche à suivre pour constituer son dossier d'inscription à l'ESITC Paris .

Une information est simultanément envoyée par courrier aux candidats inscrits en liste complémentaire (avec mention de leur rang) ainsi qu'à ceux qui ne sont pas admis.

L'admission reste conditionnée par l'obtention du diplôme permettant au candidat de postuler au concours.

Une photocopie de ce diplôme sera nécessaire pour l'inscription.

L'original du diplôme devra pouvoir être présenté sur demande de l'École à la rentrée scolaire.

Nombre de places pour la formation par apprentissage : 25

Limite d'âge : moins de 26 ans à l'entrée en apprentissage ou au 1^{er} septembre 2019 si le candidat n'est pas issu d'une formation par l'apprentissage.

Nombre de places pour la formation sous statut d'étudiant : 20

Limite d'âge : moins de 24 ans au 1^{er} septembre 2019

Calendrier :

Date limite de réception des dossiers : **18 mars 2019**

Entretiens d'admission : **du 8 avril au 19 avril 2019**

Résultats du Jury : **30 avril 2019**